



Compteur d'eau remplacement

Par **francisz**, le **14/12/2016** à **00:01**

Bonjour,

Je viens de recevoir une lettre de la société ileo distributeur d'eau. ils veulent renouveler mon compteur d'eau par un nouveau dans toute la commune du 62, mon compteur est actuellement à l'extérieur de chez moi sur le trottoir, j'ai du mal à relever les index, il est à plus de 70 cm de profondeur.

Je souhaiterais savoir si j'ai le droit de demander qu'il l'installe à l'intérieur de chez moi car il était déjà à l'intérieur quand ils l'ont remplacé il y a plus de 10 ans pour le mettre à l'extérieur...

merci.

Je suis locataire vilogia.

Par **ASKATASUN**, le **14/12/2016** à **03:28**

Bonjour,

[citation]Je viens de recevoir une lettre de la société ileo distributeur d'eau il veulent renouveler mon compteur d'eau par un nouveau dans toute la commune du 62 mon compteur est actuellement à l'extérieur de chez moi au trottoir j'ai du mal à relever les index il est à plus de 70cm de profondeur[/citation]

Votre compteur est à 70 cm de profondeur pour que la canalisation sur laquelle il est placé soit hors gel.

Il ne vous appartient pas de relever les index, cette prestation doit être effectuée au minimum

une fois par an par le délégataire du service public de l'eau (ILEO société du groupe VEOLIA), c'est son obligation.

[citation]Je souhait savoir si j'ai le droit de demandez qui l'installe a l'interieur de chez mois car il ete deja a l'interieur quand il l'on remplacer il ya plus de 10an pour le mettre a l'exterieur...merci [/citation]

Si le compteur a été déplacé à l'extérieur de votre logement,c'est pour diverses raisons et en premier lieu permettre un accès facile et parceque c'est sans doute ce que prévoit le règlement du service public de l'eau de votre commune. Il est probable que votre nouveau compteur soit un compteur doté d'une relève par télétransmission des index. Si c'est le cas il n'y a aucun intérêt à ce que le compteur soit placé chez vous.